



COMMUN LOUÉ – CONSIGNES POUR L'UTILISATION DE L'INSTALLATION SOLAIRE

Ce chalet est équipé de panneaux solaires avec un stock d'énergie limité. Cette installation est prévue pour l'éclairage, la radio, la charge de Natel, ordinateurs ou autres acccus.

ATTENTION !! EAU NON POTABLE

Sont strictement interdits :

Tous les appareils électriques **dépassant les 500 Watts** (500 W), tels que : machine à café, bouilloire, radiateur électrique, four à raclette, réchaud, etc.

En cas de problème, il vous est possible de contacter soit M. Christian Tissot (079 224 22 18) soit M. Willy Sottas (078 717 40 36).

En apposant votre signature sur ce document, vous certifiez avoir pris connaissance des consignes d'emploi. Aussi, vous serez tenus responsable en cas d'utilisation non conforme.

Date :

Signature :